

Edité le : 13/11/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE BAZOCHES

58190 BAZOCHES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE20-177053		Analyse demandée par : ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE - DT DE LA NIEVRE - 58000 NEVERS	
Identification échantillon : LSE2011-22393-1			
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG DE BAZOCHES DU MORVAN	Code PSV : 0000001203	
Localisation exacte :	MAISON COMMUNALE		
Dept et commune :	58 BAZOCHES DU MORVAN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 47,3784093900	Y : 3,7856147500	
UGE :	0052 - BAZOCHES DU MORVAN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1E	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	BAZOCHES du MORVAN		
Nom de l'installation :	RESEAU DU BOURG DE BAZOCHES	Type : UDI	Code : 001053
Prélèvement :	Prélevé le 10/11/2020 à 10h55 Réception au laboratoire le 10/11/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BRASSET Laurence Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 10/11/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	58D1E@	13.3	°C	Méthode à la sonde		25	#
pH sur le terrain	58D1E@	7.2	-	Electrochimie	Méthode interne M_EZ008 v3 NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	58D1E@	0.55	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	58D1E@	0.60	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Analyses microbiologiques							

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Microorganismes aérobies à 36°C	58D1E@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#	
Microorganismes aérobies à 22°C	58D1E@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#	
Bactéries coliformes à 36°C	58D1E@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #	
Escherichia coli	58D1E@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	58D1E@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#	
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	58D1E@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0 #	
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	58D1E@	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	58D1E@	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	58D1E@	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur	58D1E@	0	-	Qualitative				
Turbidité	58D1E@	0.27	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2 #	
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
pH	58D1E@	7.82	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #	
Température de mesure du pH	58D1E@	19.7	°C		NF EN ISO 10523			
Conductivité électrique brute à 25°C	58D1E@	1181	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #	
Cations								
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2		0.10 #	
Métaux								
Aluminium total	58D1E@	< 10	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200 #	
Fer total	58D1E@	32	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200 #	

58D1E@

ANALYSE (D1E) EAU DE DISTRIBUTION TRAITEE (ARS58-2018)

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT
Responsable Technique Microbiologie

